

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a intégré dans ses services au 1^{er} juillet 2017 les missions de collecte et de traitement des déchets du SMIRTOM de la Région de Beaugency. Le service « Collecte des Déchets » assure à ce jour les missions dans les 25 communes membres (hormis celles de Beauce la Romaine, Binas, Saint Laurent des Bois et Villerrmain) ainsi que dans les communes de Bucy Saint Liphard, Ardon, Jouy le Potier et Ligny le Ribault par conventions passées avec les Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine et des Portes de Sologne.

Pour toute demande d'information ou réclamation concernant la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective ou les déchetteries, contactez-le :

Service
« Collecte des Déchets »
02 38 44 59 35

collecte.dechets@ccterresduvalde Loire.fr
www.ccterresduvalde Loire.fr

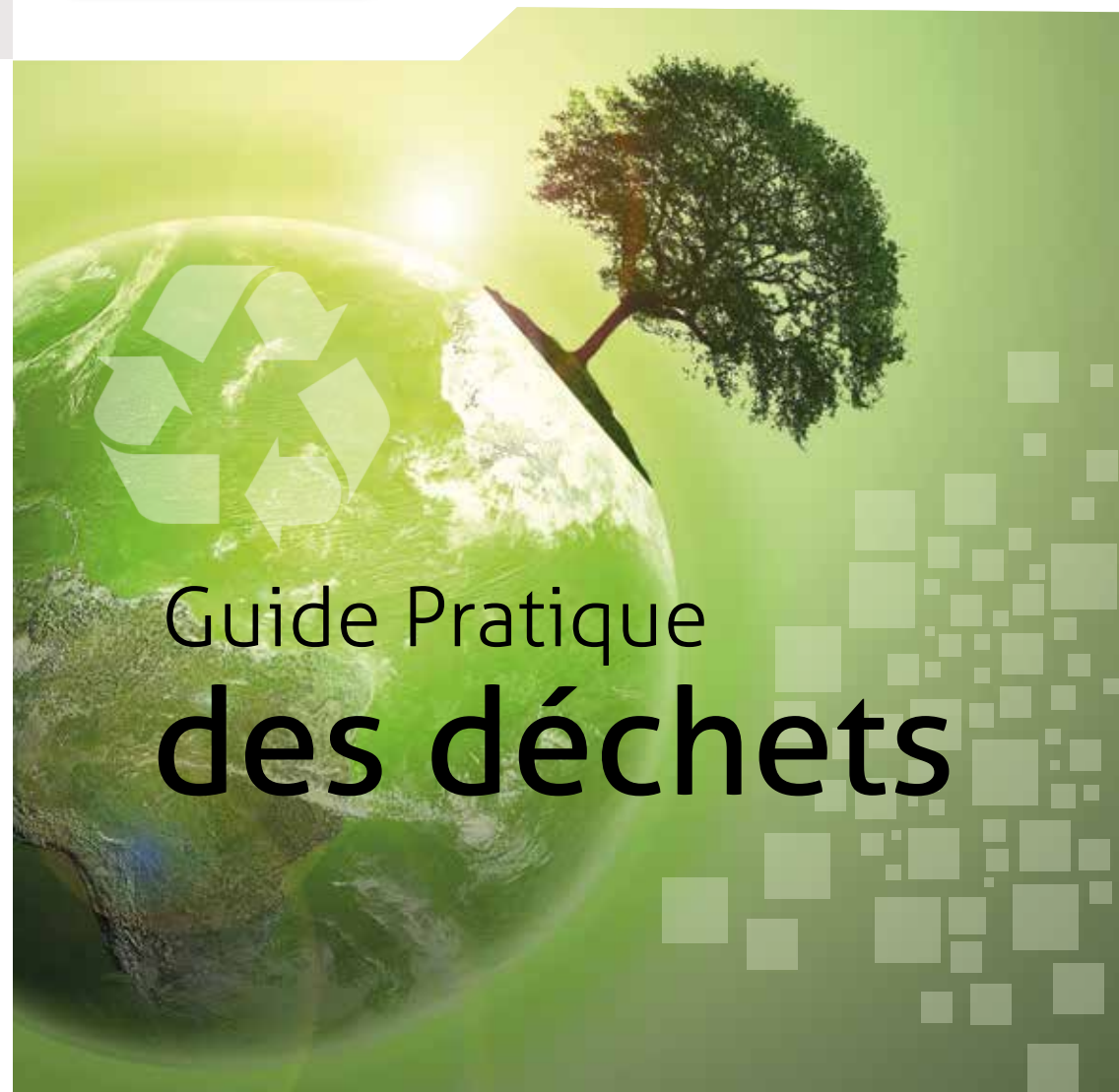
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
2 Avenue des Clos Neufs
Zone Actiloire - 45190 BEAUGENCY



Bulletin

➔ d'informations

Création graphique et cartographies : Florence LUNEAU - 06 98 38 12 43 - Prénouvellon © Fotolia - Direction de la publication : Jean-Pierre DURAND



Les Déchetteries

Pour qui ?

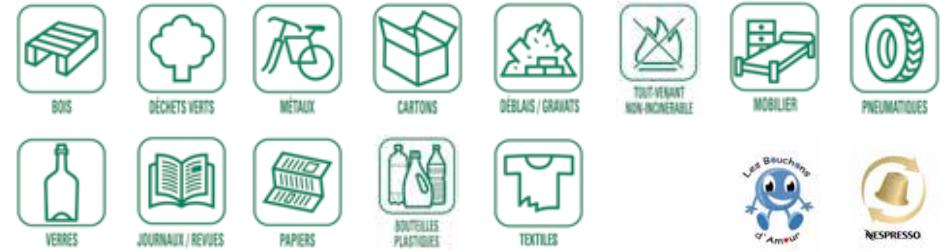
- Tous les usagers de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, ainsi que les habitants de Bucy Saint Liphard, Ardon, Jouy le Potier et Ligny le Ribault.
- Pour les professionnels, le dépôt est réglementé par l'achat de tickets (informations au service «Collecte des Déchets»).

Comment ça marche ?

- Le dépôt est gratuit dans la limite de 2 m³ par jour.
- Pour optimiser votre venue, triezy et rangez vos déchets par type de matériaux.
- Si vous avez un doute, n'hésitez pas à demander aux gardiens, ils vous renseigneront et vous guideront sur le site.

Les déchets acceptés

- Les bennes Eco-Mobilier se trouvent exclusivement sur les déchetteries de Villorceau, Meung sur Loire et Saint Ay
- Les pneumatiques sont acceptés exclusivement sur la déchetterie de Saint Ay



Les déchets dangereux

- Les emballages ayant contenu des produits dangereux (bricolage, décoration, jardinage), les piles, les cartouches... présentent un risque pour l'homme et pour l'environnement. Il est important de les déposer en déchetterie.

(DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)



Où les trouver ?

8 déchetteries :

- Epieds en Beauce
- Saint Ay
- Meung sur Loire
- Villorceau
- Cléry Saint André
- Ligny le Ribault
- Ardon
- Beauce la Romaine (SITREVA)



ATTENTION ! Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie !

- **Ordures ménagères** : dépôt interdit
- **Médicaments** : à ramener en pharmacie
- **Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)** pris en charge par un professionnel
- **Bouteilles de gaz, extincteurs et fusées de détresse** : à retourner au point de vente
- **Amiante** : pris en charge par un professionnel

(SGH : Système Général Harmonisé)



Les bons gestes pour réduire ses déchets

Le Compostage...

Allégez de 30% le poids de votre poubelle !

Le compostage est un engrais naturel, c'est un moyen écologique, simple et gratuit de prendre soin de votre jardin.

En cuisine :

- Epluchures
- Restes de repas (ne pas y mettre de viande et poisson)
- Marc de café et thés
- Pain
- Serviettes en papier, essuie-main



En tas ou en bac !

- Variez les déchets et équilibrez les apports
- Aérez les déchets
- Contrôlez et régulez l'humidité
- Récoltez !

Au jardin :

- Taille des haies et arbustes
- Fleurs et plantes fanées
- « Mauvaises herbes »
- Feuilles mortes
- Tontes de pelouses (N'y mettez pas de graines)



Stop Gaspillage...

Des astuces pour ne plus gaspiller !

- Faire une liste de repas et acheter des quantités adaptées
- Congeler pour conserver !
- Utiliser les restes pour de nouveaux plats
- Ne pas confondre Date Limite de Consommation (DLC) et Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO) ou date de durabilité minimale (DDM) :
 - DLC : le produit **ne peut plus être consommé** car il pourrait provoquer une intoxication alimentaire



- DLUO/DDM : les aliments sont **encore consommables** mais certaines qualités (saveur, odeur...) peuvent être altérées

- Ranger logiquement le frigo :

CONGELATEUR -18°C
Produits surgelés

ZONE FROIDE entre 0 et 3°C
Laitages, viandes crues, charcuteries...

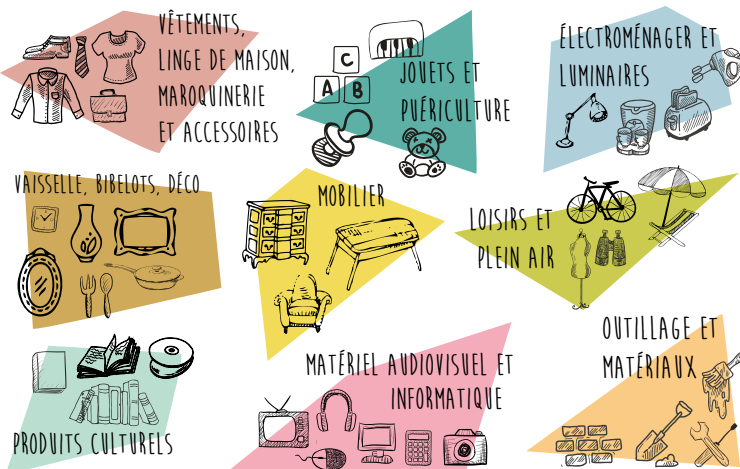
ZONE FRAICHE entre 4 et 6°C
Poissons cuits, pâtisseries, sauces...

LA PORTE entre 6 et 8°C
Œufs, beurre, confitures, sauces, boissons...

LE BAC A LEGUMES entre 8 et 10°C
Fruits et légumes frais

Les Ressourceries : donnez pour un réemploi !

Vous pouvez apporter...



Vous pouvez joindre les ressourceries



www.ressourcerie.fr

Tél. 09.82.61.51.20
6 route Nationale
45190 TAVERS

vie.asso@lesateliersligeteriens.org

R e s s o u r c e r i e

ASSOCIATION ÉCO-CITOYENNE À BUT NON LUCRATIF

les ateliers
LigéteRiens

VENTE

Mercredi et samedi
de 9h30 à 12h30
Paiement en espèces

COLLECTE

Lundi et vendredi
de 13h30 à 16h00
ainsi que les jours de vente

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

A partir du
1er mars 2021,
les consignes de tri
évoluent :
Tous les emballages
se trient !

1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !

Attention : seuls les emballages se trient,
pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

ATTENTION :

Les gros cartons
doivent être déposés
en déchèterie.

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

02.38.44.59.35 - www.ccterresduvaldeloire.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRIFR



CITEO

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



À TRIER



EMBALLAGES EN CARTON
ET BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES
EN MÉTAL



À JETER

DE PRÉFÉRENCE EN DÉCHÈTERIE.
UN DOUTE ? CONTACTEZ VOTRE COLLECTIVITÉ.



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINES



OBJETS

À TRIER



CAHIERS, BLOC-NOTES,
IMPRESSIONS



JOURNAUX, CATALOGUES,
PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES,
LIVRES



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

02.38.44.59.35 - www.ccterresduvaldeloire.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRIFR



CITEO

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et petits emballages en métal.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets

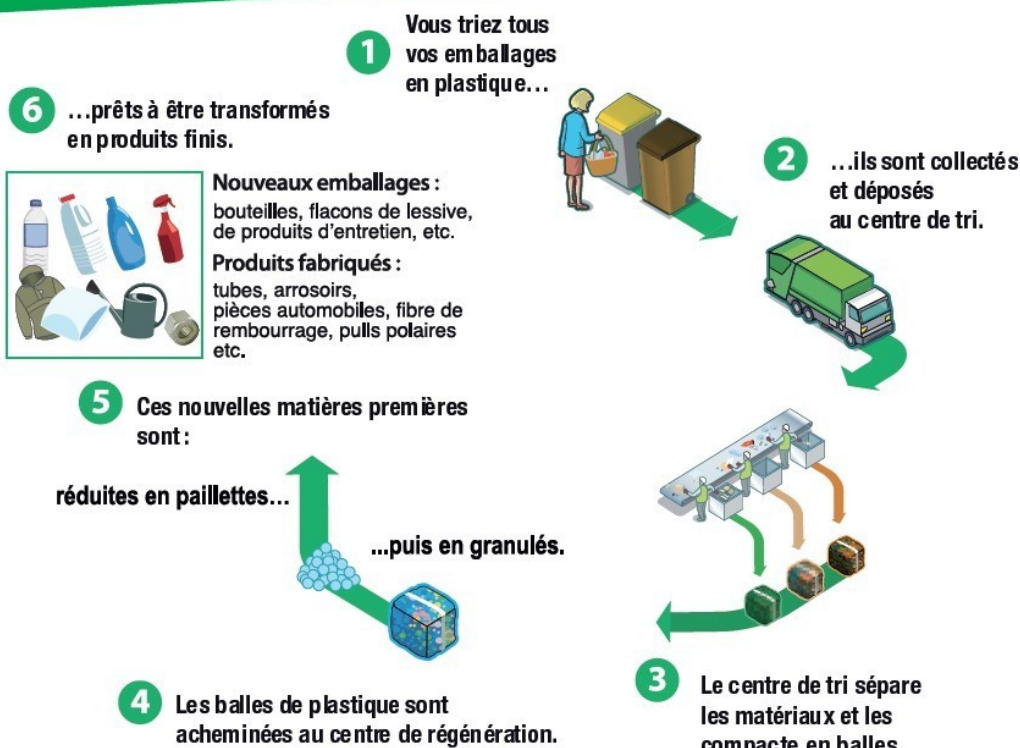


Tous les films



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !



#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETTRI.FR